

## Édito

### 2020: UNE ANNÉE TRÈS SPÉCIALE

L'année 2020 sera celle du Covid-19. D'importants chamboulements ont eu lieu au niveau économique, social et même écologique. La filière laitière a été peu impactée. Au contraire, les citoyens sont revenus à consommer local; certains produits sont venus à manquer, comme le beurre.

La population a découvert le confinement chez soi, le télétravail, la fermeture des magasins et des restaurants et la cessation des activités sportives et sociales. Tout le monde gardera en mémoire ces photos satellites sans pollution, grâce à l'arrêt du trafic routier.

À Prolait, deux assemblées des délégués ont été organisées, l'une par correspondance au printemps et l'autre par vidéoconférence et le vote par correspondance. La dernière (27 novembre) a permis la continuité sereine des activités de Prolait. En acceptant de convertir le prêt de Prolait à Grand Pré SA en actions, les délégués ont donné la possibilité d'introduire de nouveaux actionnaires dans la société, de pérenniser ses activités et de garder la majorité des actions en main de Prolait.

Sous l'impulsion du président de Grand Pré SA, M. Chevalley, une réorganisation s'est opérée depuis le printemps 2019, avec un fonctionnement plus déterminé, poussé par Prolait. Ce travail porte aujourd'hui ses fruits, avec une augmentation importante des ventes en 2020, augurant un avenir prometteur pour la société. Pour Prolait, c'est la garantie d'une location payée et pouvant à terme être augmentée. Prolait tient à remercier ici toute l'équipe de Grand Pré SA pour son grand engagement.

Au niveau de Prolait, l'aspect financier est maintenant sous contrôle, grâce à la ténacité de M. Daniel Geiser, aux compétences de M<sup>me</sup> Deborah Garlagiu et au suivi du Conseil d'administration. Le Conseil des présidents de cercles est informé de l'évolution de la situation à chaque séance. Nous avons donc pu nous occuper de dossiers importants cette dernière année et orienter notre activité vers plus de défense professionnelle. L'aide aux sociétés coopératives et le développement de nouveaux projets nous mobilisent régulièrement.

L'affaire de l'importation du beurre a provoqué de nombreuses réactions. Prolait s'est investie corps et âme dans cette affaire, avec ses moyens: communiqué de presse en avril, mails à tous nos membres (mai, août, octobre) mais surtout dans les discussions en vue d'influer sur les décisions de l'IPlait, notamment par une coordination des interventions avec les autres fédérations laitières romandes et PSL.

Le problème de la cryoscopie, qui a été détecté dans toute la Suisse ce printemps, nous a mobilisé afin de trouver une solution tenant compte des saisons, des changements climatiques et des acheteurs. Ces derniers n'ont pas voulu l'abandonner car il permet de détecter les excès d'eau dans le lait.

Prolait s'est réjouie de l'augmentation du prix du lait initiée dans la filière du Gruyère en avril de cette année. Elle salue les décisions prises fin novembre par l'IPlait pour initier une augmentation du prix du lait de centrale dès janvier prochain.

Au niveau politique, Prolait s'est engagée financièrement, via PSL, dans la campagne contre les deux initiatives « eau propre » et « anti-pesticides ». L'enjeu pour la filière laitière est énorme et met en péril la rentabilité de la production.

De nombreux défis sont et seront sur la table, par exemple la volonté de la Confédération de numériser tous les échanges de fertilisants d'origine minérale ou animale. Quant à la politique agricole, il s'agira d'infléchir la tendance à dénigrer la production laitière, en particulier pour la plaine. Il faudra convaincre l'OFAG d'être nettement plus courageux afin de concrétiser les engagements pris dans le cadre de l'art. 104 de la Constitution et cesser de prêter trop attention aux extrémistes.



Maintenons donc le cap, avec une planification solide de nos activités, et n'abandonnons pas ce qui fait notre force: l'unité.

Je ne saurais terminer sans évoquer le départ de M. Daniel Geiser. Nous le remercions vivement pour son engagement dans la défense professionnelle, en particulier laitière et à Prolait. Il aura su créer un climat de confiance avec tous les partenaires qu'il a côtoyés, sociétés de fromagerie, producteurs, interprofessions, etc. Il a mis toute son énergie dans la restructuration de Prolait et a ainsi répondu aux attentes. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de ses activités.

M. Geiser laisse la place à M<sup>me</sup> Marie Garnier; elle a accepté de relever le défi de la défense professionnelle laitière avec motivation et dynamisme. Nous sommes convaincus qu'elle mettra aux services des producteurs, toutes ses compétences, son énergie et ses nombreuses expériences. Bienvenue!

J'adresse mes meilleurs vœux à chacun pour les fêtes de fin d'année et vous souhaite une bonne année 2021.

*Marc Benoit, président*

Direction Prolait

## CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

En août, Prolait a annoncé le départ de M. Daniel Geiser à fin 2020; il a décidé de réorienter sa carrière professionnelle vers la politique communale. Fin novembre, il a été élu à l'exécutif de la Commune de Val-de-Ruz (poste à 100%).

Pour le remplacer, le Conseil d'administration de Prolait a choisi de manière unanime de confier la direction, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, à M<sup>me</sup> Marie Garnier, ingénieure agronome EPFZ, pour un poste à 80%. Une transition a été organisée avec M. Geiser dès novembre. Son



engagement fait écho aux défis importants auxquels font face et vont encore faire face les producteurs de lait à l'avenir, notamment dans le domaine de l'environnement et du bien-être animal. Il est important pour Prolait de pouvoir compter sur ses compétences. M<sup>me</sup> Garnier entend apporter des solutions applicables, répondant aux besoins de tous les membres de Prolait en étant à leur écoute, quelque soit leur type de production. Sa volonté est de rassembler, également au-delà de sa région d'activité. Elle pourra compter sur les compétences de M<sup>me</sup> Deborah Garlagiu, ingénieure agronome, adjointe à la direction, et M<sup>me</sup> Nadège Cornaz, collaboratrice administrative.

Le Conseil d'administration tient à remercier M. Geiser pour son immense engagement durant 12 ans à Prolait, dont les trois derniers en tant que directeur. Il a contribué à réorienter Prolait vers le cœur de métier qu'est la défense professionnelle mais aussi vers plus de services aux sociétés et producteurs. Il a contribué à l'autonomisation de Grand Pré SA demandée par les membres.

Politique laitière

## ORDONNANCES AGRICOLES ET BEURRE

La Confédération a renoncé, pour l'instant, au versement direct des suppléments pour le lait transformé en fromage et de non-ensilage aux producteurs, à l'élargissement des bénéficiaires de la prime de non-ensilage (lait de centrale) et à l'importation du beurre en plaques de 250 g. Nous nous en réjouissons car Prolait avait pris position ce printemps en ce sens. Le versement direct des primes amènerait plus d'administration mais surtout affaiblirait la protection à la frontière. Mais la partie n'est pas finie suite à la plainte d'une organisation agricole contre le département du Conseiller fédéral Guy Parmelin.

L'importation du beurre et surtout la gestion du dossier ont été une catastrophe cette année. Plus de 5000 tonnes de beurre ont été importées, avec une promesse d'une hausse d'env. 0,6 ct./kg.

Une immense déception. Malgré cela, grâce aux fédérations laitières romandes, une proposition de créer un rééquilibrage entre protéines et matière grasse a été approuvée par l'IPlait le 30 septembre. Cette mesure devrait permettre à terme (1 an) de réorienter la production vers plus de beurre indigène. La décision d'une hausse de 2 ct./kg du prix A, encore à concrétiser sur le marché, va aussi dans le bon sens. L'étiquetage du beurre a fait jaser, plus particulièrement auprès des consommateurs qui n'ont plus compris la stratégie déployée par les grands distributeurs.

Prolait s'est engagée de manière importante dans ce dossier du beurre. Elle a voulu comprendre les mécanismes qui sous-tendaient aux décisions prises à Berne. Par exemple, en lançant

Avenir Prolait

## PROLAIT EN SÉMINAIRE

Lors des assemblées de cercles 2020, Prolait a offert à tous les participants une nouvelle organisation impliquant trois mini-débats. Toutes les interventions ont été enregistrées, regroupées et priorisées par le Conseil des présidents de cercles. De là, la direction a organisé en septembre un séminaire. Trois grands thèmes ont été traités :

1. Planification des activités de Prolait à 10 ans. Attentes : bien positionner Prolait dans la défense professionnelle, mieux communiquer sur les actions entreprises, intégrer la nouvelle génération dans les discussions, donner régulièrement la parole à la base ;

2. Plan d'actions « politique agricole ». Sujets prioritaires : améliorer le prix du lait, amener une approche durable pour la production laitière (y compris social), améliorer la communication vers la population (dire ce qu'est notre métier). Leviers : alliances entre organisations, implication dans la vulgarisation, communication par les producteurs ;

3. Actions de communication. À l'externe : producteurs ambassadeurs, utilisation du marketing de PSL, parrainage producteurs-citoyens. À l'interne : groupe Facebook ou WhatsApp, vulgariser la politique laitière complexe, créer une commission « jeunes producteurs », parrainages.

En résumé, le CPC veut garder Prolait autonome. Le lait mérite une défense professionnelle spécifique. La jeune génération doit être impliquée. Il faut garder les producteurs unis toutes filières confondues (lait fromage, centrale et alpages). Les services et la communication doivent être développés.

l'idée d'avoir une cartographie du marché laitier et des flux financiers. Une séance extraordinaire du comité central de PSL a été organisée à sa demande en août. Elle a fait face à plusieurs déceptions. Mais qui ne tente rien, n'a rien. Elle a aussi envoyé trois lettres d'informations à tous ses producteurs pour qu'ils puissent comprendre les décisions prises. Prolait continuera à chercher des solutions en partenariat avec d'autres organisations professionnelles pour améliorer la situation des producteurs de lait.

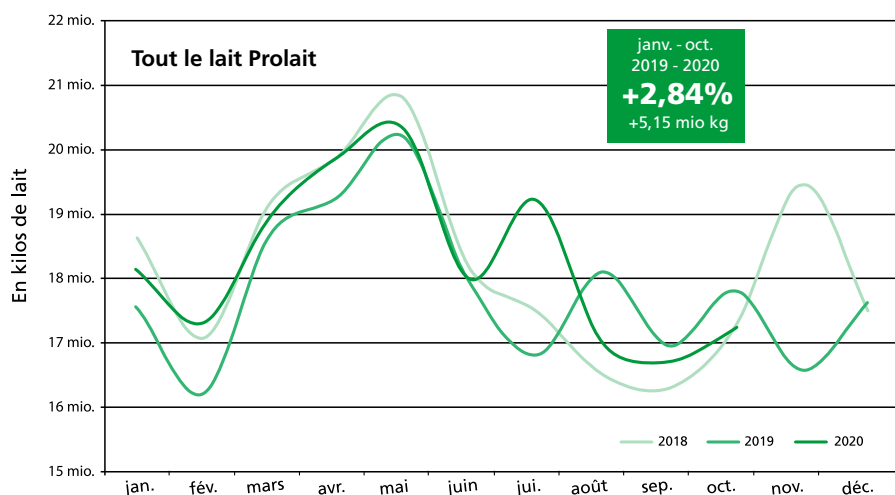
mooh – lait de centrale

## UN BRAS DE LEVIER POUR DÉFENDRE LE PRIX DU LAIT

mooh est active sur le marché pour obtenir des plus-values sur le prix du lait; Prolait défend les producteurs en les représentant dans les instances régionales et organisations nationales (PSL, IPLait). M. Jean-Bernard Chevalley, membre du CA Prolait est membre du CA mooh. Il fait le lien entre notre région et mooh, tout comme MM. Samuel Panchaud (Poliez-le-Grand) et Gilbert Ramuz (Corcelles-le-Jorat), membres de la Commission consultative des producteurs mooh. mooh garde un bureau régional chez Prolait, avec M. Blaise Decrauzat. M. Andreas Zweifel est également notre interlocuteur. Plusieurs dossiers ont été coordonnés entre nos

deux organisations: point de congélation, coût résiduel de Suisselab (fr. 90.– par année pour les livreurs mooh), inscription aux programmes de durabilité.

Si des fromageries (ou leurs producteurs) livrent du lait à mooh, elles doivent s'engager à la régularité (système de planification). À défaut, leur lait est considéré de dégagement, avec le prix qui s'y rapporte, et doit être annoncé à l'avance. Les annonces tardives sont sanctionnées. Les producteurs de lait de fromagerie peuvent être membres de mooh pour avoir une garantie de prise en charge; l'adhésion coûte fr. 50.–/an.



Interprofessions fromagères

## LA STRATÉGIE CHOISIE PAIE

**Quel succès! Jamais nous n'avons vu une situation aussi stable et bonne pour la filière du Gruyère en particulier. Sa stratégie de prix du fromage, et donc du lait, porte ses fruits: le produit a un prix et vaut son prix. RESPECT. Cela profite à l'ensemble du marché laitier et du fromage.**

Ce printemps, grâce à plusieurs affineurs courageux, le prix du Gruyère a augmenté de 2,75 ct./kg pour les producteurs de lait. Ces derniers se sont engagés à deux mesures de durabilité: min. 5 producteurs par fromagerie et max. 33% du volume par producteur dans la fromagerie. Bien

que le Covid-19 soit passé par là, le marché a bien tenu, au-delà des espérances. Ainsi, cet automne, l'IPG a pris plusieurs décisions lors de son assemblée par correspondance: hausse définitive de 1% de la quantité de Gruyère bio et traditionnel en 2021, hausse de 1% supplémentaire temporaire en 2021 (à confirmer en mars), hausse du volume de min. 1% au 1<sup>er</sup> trimestre (indice passant de 46,77 à 48,77%). Le volume de Gruyère d'alpage sera fixé en mars. L'IPG a approuvé la révision du contrat d'achat de lait: la procédure en cas de litiges a été précisée (médiation, conciliation, arbitrage); le producteur s'engage à utiliser les services d'Arqha ou Casei

Finances Prolait

## UN CAP IMPORTANT A ÉTÉ FRANCHI

Les délégués de Prolait n'ont pas eu la tâche facile cette année. Les deux assemblées organisées ce printemps et cet automne ont eu lieu par correspondance, COVID-19 oblige. Des décisions importantes ont été prises: nomination du Conseil d'administration pour une nouvelle période de 4 ans, inclusion de la gestion des quantités dans la cotisation fédérative, adaptation de la cotisation fédérative à 0,25 ct./kg, assainissement des finances, conversion d'un prêt de Prolait en capital-actions de la société Grand Pré SA. Toutes ces décisions ont été prises à une bonne majorité après explications détaillées données aux délégués. Pour la première assemblée, chaque délégué a eu la possibilité de poser toutes les questions par écrit avant de voter. Quant à la deuxième assemblée (extraordinaire), il a été nécessaire d'organiser une séance proposée par la direction et le CA par visioconférence. Chacun a eu la possibilité de poser les questions et de s'informer de manière complète. Le Conseil d'administration et la direction se réjouissent de cette étape importante franchie (assainissement des finances) permettant de ne plus devoir revenir continuellement sur les affaires du passé et de se concentrer sur les besoins des membres. Le principe participatif sera poursuivi lors des prochaines assemblées de cercles notamment.

en cas de problèmes de qualité; le fromager doit s'organiser selon un nouveau schéma pour le contrôle des butyriques.

L'Interprofession du Vacherin Mont-d'Or (VMO) a révisé récemment son objectif de fabrication à 550 t (+ 10%) pour la saison 20/21. La situation est moins tendue que prévue malgré l'abandon de la Fête du VMO en septembre à cause du Covid-19. Deux sujets occupent la filière: la pérennité de la fabrication des boîtes et l'extension de la zone VMO à la commune d'Essertines-sur-Rolle. De leur côté, les producteurs réfléchissent à garantir le maintien des quotas VMO sur site.

L'Etivaz a craint des conséquences importantes ce printemps du Covid-19. Une baisse de production avait été planifiée puis a été supprimée. Le maintien de la qualité est un souci permanent. La filière est la recherche d'un nouveau conseiller de fabrication.

## Sociétés de fromagerie

### ASSEMBLÉE / DÉLÉGUÉS IPG

Prolait a organisé l'assemblée des sociétés de fromagerie le 5 novembre par visioconférence. M. Jean-Claude Pittet de Cottens VD (président des alpages vaudois) a été élu délégué IPG en remplacement de M. Jacques Nicolet, démissionnaire. Ce dernier est vivement remercié pour son engagement. Deux interventions ont marqué l'assemblée: M. Collomb, directeur de Fromco et M<sup>me</sup> Meister, productrice. Le premier a mis en avant ce que le commerce veut éviter à tout prix: donner une fausse image (poule qui livre son œuf), intégration verticale (fabrication fermière, commerce par les fromagers), un problème sanitaire grave. La seconde

a montré que la production peut s'impliquer pour baisser l'utilisation des antibiotiques.

Afin de répondre aux critiques souvent exprimées par l'IPG et par la base, Prolait a édité un cahier des charges à l'attention des délégués IPG. Ceux-ci s'engagent à contacter régulièrement une liste de sociétés de fromagerie sous leur responsabilité. De leur côté, les sociétés s'engagent à inviter le délégué désigné à leur assemblée. Cette manière de faire devrait assurer une meilleure courroie de transmission. Prolait insiste vivement à l'utiliser.

### VIE DES SOCIÉTÉS

Une personnalité attachante, M. Michel Beroud, a remis les clés de la fromagerie de Rougemont à M. Arnaud Guichard, jeune fromager, le 1<sup>er</sup> mai 2020. De son côté, la société a fait appel aux services de Prolait pour la mise à jour de ses statuts, du règlement de gestion des quantités interne et du contrat d'achat-vente de lait. Une extension de la fromagerie est en projet. Plusieurs inaugurations auraient dû avoir lieu ce printemps, mais ont été annulées à cause du Covid-19: nouvelles caves au Cerneux-Péquignot, nouvelle fromagerie à St-Cierges (après 7 ans d'attente), rénovation complète de la fromagerie à Gimel.

Le financement du projet de la nouvelle fromagerie de l'Etraz (fusion La Chaux et Grancy) a été approuvé par la Confédération (PDRA). Il doit désormais faire l'objet d'un projet de décret passant par le Grand conseil vaudois. La construction devrait débuter au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

La société du Haut-Tierdoz (Brenles) a débuté les travaux de sa nouvelle fromagerie. La société des Rottières (Essertines-sur-Rolle) projette la rénovation de sa fromagerie pour se regrouper avec St-George. La société des Combes (Le Lieu) s'est approchée de celle de La Praz pour un projet d'envergure à l'entrée de la Vallée de Joux et la construction d'une nouvelle fromagerie Gruyère/VMO. Des projets sont aussi en cours à Bière, Pampigny, Penthéraz, Les Verrières et Mont-de-Travers.

### FÉLICITATIONS

Nous félicitons le lauréat qui a obtenu la cloche Prolait en 2020 lors de la remise de son CFC (1<sup>er</sup> prix production laitière). Il s'agit de M. Loris Singelé de La Sagne NE (EMTN Cernier). Agrilogie (VD) n'a malheureusement pas organisé de remises de prix.

## STANDARD TÉLÉPHONIQUE

**PROLAI (fédération)**  
024 424 2010, info@prolait.ch

**mooh (lait de centrale)**  
058 220 34 00, einkauf@mooh.swiss

## GROUPE FACEBOOK

Restez informés chaque semaine de l'actualité du lait et de Prolait.

Si vous avez un compte Facebook, demandez l'adhésion au groupe privé de Prolait. Vous pouvez vous exprimer librement entre membres de notre organisation et obtenir des renseignements de première main sur la branche laitière au niveau national et régional.

Contact: D. Garlagiu, 024 424 20 10

## AGENDA

**26 janvier au 4 février 2021 :**  
Assemblées de cercles

**17 mars 2021 à 9h 30 :**  
Assemblée des sociétés  
de fromagerie

**8 avril 2021 à 9h 30 :**  
Assemblée des délégués Prolait

## IMPRESSUM

### Textes

Daniel Geiser (sauf Édito)

### Rédaction

Prolait fédération laitière  
Route de Lausanne 23  
1400 Yverdon-les-Bains  
Tél. 024 424 20 10  
Courriel: info@prolait.ch  
Internet: www.prolait.ch

### Mise en page

Images3 SA

### Impression

AGRIDEA, Lausanne

## ASSEMBLÉES DE CERCLE

Tous les producteurs de Prolait sont invités à participer aux assemblées de cercles qui auront lieu du **26 janvier au 4 février 2021** (voir site internet Prolait et groupe Facebook). En fonction du Covid-19, elles pourraient avoir lieu par visioconférence.

Chaque producteur recevra personnellement une invitation à l'assemblée du cercle de sa région. En cas d'empêchement, il est cordialement invité à participer à l'assemblée d'un autre cercle.